

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1012 DU 22 JUIN 1966:

n° 1012

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 juin 1966

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1966

Date du numéro
1 août 1966

TEXTE INTÉGRAL

M. Claude Granier, maréchal des logis chef de la Gendarmerie nationale, est nommé chef du Poste administratif d'Arta-Ouéah en remplacement du gendarme Robert Mournet, muté à l'Escadron de Gendarmerie mobile à Djibouti. M. Claude Granier bénéficiera de l'indemnité de frais de représentation au taux de 36.000 FD prévue par l'arrêté n° 1175 du 3 septembre 1955; cette dépense est imputable sur le Budget local.